

VILLEREVERSURE

Bal Claude. Elu sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Bal Etienne. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Bal Jean-François. (Voir *Ceyzériat*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Il achète 4 parcelles de terre aux Fourches et la terre Chamontand dépendantes de la fabrique de Villereversure, comme bien national, le 1^{er} fructidor an III. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Barbier Claude. (Voir *Ceyzériat*). Nommé maire de Villereversure nommé par le représentant du peuple Boisset le 10 brumaire an III. Il est installé par Claude Joseph Rousset, agent national du district de Bourg, le 5 frimaire an III. Propriétaire demeurant à Villereversure. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806.

Bèche Joseph Marie. Elu caporal de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Bèche Daret Joseph. Elu caporal de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Blandon Victor. (Voir *Ceyzériat*). Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV.

Charnod Jean Pierre (?). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Fusilier de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Chalelain Pierre. (Voir *Treffort*). Il achète un tiers du pré dépendant de la fabrique de Villereversure, comme bien national, le 1^{er} fructidor an III.

Clair André. Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Clair Claude. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu lieutenant de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Clair François. (Voir *Ceyzériat*). Demeurant à Noblens. Acquéreur de la terre au Curtet à Villereversure, comme bien national dépendant de la cure, le 7 avril 1791. Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Fusilier de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Clair Pierre Joseph. (Voir *Ceyzériat*). Acquéreur de parcelles au pré en Savarey à Villereversure, comme bien national dépendant de la cure, le 7 avril 1791. Elu sergent de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Corne Antoine. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789 (?). Elu caporal de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Corne Claude. Fils d'Alexis Corne. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Corne Etienne. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Curvat Benoît. Elu caporal de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Dalphin Antoine François. (Voir *Ceyzériat*).

Derognat André. (Voir *Ceyzériat*). Acquéreur du pré en la prairie à Villereversure, comme bien national dépendant de la cure, le 7 avril 1791. Acquéreur de trois parcelles de pré en la prairie à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle Sainte-Madeleine, le 8 avril 1791. Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV.

Derognat Antoine. (Voir *Ceyzériat*).

Derognat Claude dit **Bureau**. Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Derognat Claude dit **La Joie**. (Voir *Ceyzériat*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Acquéreur du pré en la prairie à Villereversure, comme bien national dépendant de la cure, le 7 avril 1791 (?). Nommé notable de la commune par arrêté du représentant du peuple Albitte le 22 germinal an II. Nommé agent national provisoire de Villereversure par arrêté du représentant du peuple Méaulle du 16 prairial an II. Nommé assesseur du juge de paix par arrêté du représentant du peuple Boisset du 10 brumaire an III. Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu sergent de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Derognat Claude François. (Voir *Ceyzériat*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Acquéreur de la terre à la Maladière et de la terre sous Couvetan à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle des Gilets, le 8 avril 1791. Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu sergent de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Derognat Jacques. Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Derognat Jean. Elu lieutenant de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Derognat Marie Eugène. Elu capitaine de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Derognat Philippe Marie. (Voir *Ceyzériat*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Fusilier de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI (?).

Derognat Pierre Marie. Notaire à Villereversure de 1771 à 1822. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Acquéreur d'une terre sur le Collat-Mitton et de la vigne en Curivet à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle Salazard, le 7 avril 1791. Nommé agent national de la commune par arrêté du représentant du peuple Boisset du 10 brumaire an III. Il achète une terre en Combe Berthet, une autre sous Chamuel, la terre des Fourches et 2 parcelles de terre en Pierre Jacoty dépendantes de la fabrique de Villereversure, comme bien national, le 1^{er} fructidor an III. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu lieutenant de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI. La députation des notaires le désigne pour recevoir la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration. Maire de Villereversure en 1816. Le maire de Ceyzériat le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Dussus Jacques. (Voir *Ceyzériat*). Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Fusilier de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Faraz Antoine. (Voir *Ceyzériat*). Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV.

Favre Antoine. (Voir *Ceyzériat*). Notaire demeurant à Villereversure. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Acquéreur de la terre devant le Moulin à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle Gringoz, le 7 avril 1791. Acquéreur du pré du Goux à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle des Gilets, le 8 avril 1791. Acquéreur du pré et de la chenevière aux Etards à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle de Tous les Saints, le 8 avril 1791. Nommé agent national de la commune par arrêté du représentant du peuple Albitte le 22 germinal an II. Dénoncé, il est démis de ses fonctions par le représentant Méaulle. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu agent de la municipalité le 15 brumaire an IV.

Froment Agricole. (Voir *Chatenay*). Il achète deux terres dépendante de la fabrique de Villereversure, comme bien national, le 1^{er} fructidor an III.

Froment Antoine. Fils de Pierre Froment. Membre du 3^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV (?). Elu caporal de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Froment Camille. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu sous-lieutenant de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Froment Claude Hector. Elu sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Froment Noël. Elu sergent de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Froment Jean. Demeurant à Cormorand. Acquéreur de la terre au Pont à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle des Gilets, le 8 avril 1791.

Froment Jean dit **Hector**. Il achète une terre aux Pierrières dépendante de la fabrique de Villereversure, comme bien national, le 1^{er} fructidor an III.

Froment Pierre Marie. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Gringoz Claude. (Voir *Ceyzériat*). Il achète une terre en Boissorret, une autre aux Carreaux, une autre aux Daignes et la terre Chazas dépendantes de la fabrique de Villereversure, comme bien national, le 1^{er} fructidor an III. Fusilier de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Guichardet Joseph. (Voir *Ceyzériat*). Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Hugon Joseph oncle. Membre du 4^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Hulliet Claude. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Jaquard Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Jayr Laurent. (Voir *Ceyzériat*). Laboureur demeurant à Villereversure. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Nommé maire de la commune par arrêté du représentant du peuple Albitte le 22 germinal an II. Nommé assesseur du juge de paix par arrêté du représentant du peuple Boisset du 10 brumaire an III. Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu sous-lieutenant de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Josserand Joseph. (Voir *Simandre*). Il achète la terre de la Croix du Bassin et une vigne sous la Cras dépendantes de la fabrique de Villereversure, comme bien national, le 1^{er} fructidor an III.

Jouvray Claude. (Voir *Ceyzériat*). Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Luzy Joseph (?). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV (?). Fusilier de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Masson Antoine. (Voir *Ceyzériat*). Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Melin Laurent. (Voir *Ceyzériat*). Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Fusilier de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Mellin Claude. (Voir *Ceyzériat*). Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Fusilier de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Mermant François. (Voir *Simandre*). Il achète une terre aux Marinoles et une autre au Molard dépendantes de la fabrique de Villereversure, comme bien national, le 1^{er} fructidor an III.

Mermet François. Membre du 3^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Mermet Jacques. Elu caporal de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Michallet Antoine. (Voir *Ceyzériat*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Acquéreur de parcelles au pré en Savarey à Villereversure, comme bien national dépendant de la cure, le 7 avril 1791. Acquéreur de la terre au Cluis à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle des Gilets, le 8 avril 1791. Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu capitaine de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Michallet Joseph. Membre du 3^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu sous-lieutenant de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Michallet Simon. (Voir *Ceyzériat*). Cultivateur demeurant à Villereversure. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Acquéreur de la terre Pilon et de la terre Planche à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle Salazard, le 7 avril 1791. Acquéreur de la terre au Cluis à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle des Gilets, le 8 avril 1791. Elu adjoint de la municipalité le 15 brumaire an IV. Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu sergent de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806.

Michaud Claude Scipion. (Voir *Ceyzériat*). Demeurant à Noblens. Acquéreur du bois au Izan à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle des Gilets, le 8 avril 1791. Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Michel Antoine. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789.

Michel Sire. Membre du 3^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV.

Michel Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Membre du 4^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu capitaine de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Migniot Jean. Elu caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Migniot Marc Antoine. (Voir *Ceyzériat*). Fusilier de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI (?).

Monet Jean Baptiste. Membre du 4^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu sergent de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Monet Ecot Joseph. Elu caporal de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Morel Claude. (Voir *Ceyzériat*). Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Fusilier de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Morellet François. Membre du 3^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu sergent de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Mornay Antoine. (Voir *Ceyzériat*). Membre du 3^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Fusilier de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Mornay Alexis. Demeurant à Cormorand. Acquéreur de la terre en pas Bramy et de la vigne aux Mapans à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle des Gilets, le 8 avril 1791.

Morney Joseph. (Voir *Ceyzériat*). Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Fusilier de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Mulin. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789.

Olivier Joseph Léonard. (Voir *Ceyzériat*). Notaire demeurant à Villereversure. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

Paille Grégoire, né à Villereversure. Il sert à la 6^e compagnie du 9^e bataillon de l'Ain. Il décède à l'hôpital de Strasbourg le 22 nivôse an III.

Perry Jean-Antoine. (Voir *Ceyzériat*). Membre du 1^{er} peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Fusilier de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Perry Joseph. Demeurant à Villereversure. Acquéreur de la terre du Goux, de la terre sous Couvetan et de la terre à la Maladière à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle des Gilets, le 8 avril 1791.

Piane Jean Joseph. Demeurant à Villereversure. Acquéreur de la terre au Rafour à Villereversure, comme bien national dépendant de la cure, le 7 avril 1791.

Pique. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Villereversure, le 15 mars 1789.

Razuret Jean. Membre du 2^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Roux Joseph. Elu sergent de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.

Ryon Jean Baptiste Laurent. Demeurant aux Feuilles. Acquéreur de la vigne aux Mapans à Villereversure, comme bien national dépendant de la chapelle des Gilets, le 8 avril 1791. Il porte plainte contre Agricole Corne, pour violences et mauvais traitement, le 25 frimaire an IV.

Sivray Jean-Antoine. (Voir *Ceyzériat*).

Thimecour François. (Voir *Ceyzériat*).

Vache Joseph. Membre du 3^e peloton de la Garde Nationale de Villereversure en l'an IV. Elu caporal de la 3^e compagnie de la Garde Nationale de Villereversure, le 2 nivôse an VI.